

EIFFEL CREDIT OPPORTUNITIES UCITS

Avis correctif à la publication du 30 juillet 2024

Genève, le 8 août 2024

Les porteurs de parts en Suisse sont informés que le fonds commun de placement Eiffel Credit Opportunities UCITS (« Fonds Absorbé ») sera fusionné dans le fonds commun de placement Eiffel High Yield Low Carbon (« Fonds Absorbant ») le 2 septembre 2024. A la date de cette information, le Fonds Absorbant n'est pas approuvé par la FINMA pour être offert à des investisseurs non qualifiés.

Si vous n'êtes pas d'accord avec la fusion envisagée, vous pouvez saisir cette opportunité pour racheter vos parts sans frais (autres que des frais de désinvestissement) dans le Fonds Absorbé jusqu'au 16 août 2024. Les rachats et les conversions seront effectués aux conditions normales offertes aux porteurs de parts du Fonds Absorbé.

Le prospectus, les feuilles d'information de base, le règlement ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Représentant en Suisse

REYL & Cie SA, Rue du Rhône 4, CH-1204 Genève.

Agent payeur en Suisse

Banque Cantonale de Genève, Quai de l'Île 17, CH-1204 Genève.